



## MAIRE

**M. Michel Lemay**

Âge : 62 ans

**Occupation / Expériences professionnelles :**

Fondateur et copropriétaire de la ferme Maxie Nord Inc., ferme spécialisée en production laitière et élevage Holstein.

**Formation :**

Diplôme d'études secondaires, formation de tailleur de cuir, formation en agriculture, en soudure et en gestion municipale.

**Expérience en politique municipale :**

Quatrième mandat.

*Un à titre de conseiller et 3<sup>e</sup> mandat à titre de maire.*

### **Pourquoi je me suis présenté aux élections municipales de 2017 :**

Fier des réalisations du dernier mandat (ouverture du pavillon La Corvée pour les jeunes, embauche d'une technicienne en loisirs, mise sur pied d'un premier camp de jour, aménagement du terrain de tennis, divers travaux de réfection de chemins, de l'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviales) je souhaite poursuivre la réalisation de projets pour la municipalité, notamment le déploiement de la fibre optique dans l'ensemble du territoire de la municipalité.

### **Responsabilités assignées pour le présent mandat (comités / délégations) :**

Le maire est d'office de tous les comités de la municipalité.

De plus, de par sa fonction, le maire représente l'ensemble de la population de la municipalité. Il préside les assemblées du conseil et travaille en collégialité avec les autres membres du conseil. Il possède un droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux.

Le maire doit spécialement veiller à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés selon la loi.

Il participe à la prise de décisions lors des assemblées du conseil mais n'est pas obligé de voter; il peut cependant exercer un droit de veto sur les décisions du conseil.